



Ce document a été rédigé bénévolement par quelques personnes, membres du Conseil Municipal de Monceaux ou membres du Syndicat Mixte des Marais de Sacy.

Il a pour objet de partager des informations sur le devenir du patrimoine exceptionnel que constituent les marais de Sacy.

Le présent document fait un rappel historique et réglementaire sur ces marais, sur leur valeur patrimoniale (habitat, faune et flore) et aborde quelques travaux de restauration et de sauvegarde en cours. Il pourra avoir une suite, au gré des événements qui jalonnent la vie de ces marais.

Enjeux écologiques



Le Marais de Sacy constitue un vaste ensemble de marais tourbeux essentiellement alcalins, hormis dans sa partie sud où il présente localement un faciès acide.

Aujourd'hui, les principaux milieux naturels qui composent le Marais de Sacy sont les suivants :

- > les eaux courantes, constituées des rivières et canaux,

Les eaux douces stagnantes (étangs et mares) et la végétation aquatique associée. On y recense des plantes remarquables comme les utriculaires et le Potamot coloré.

Les étangs ont un intérêt pour l'avifaune aquatique migratrice et constituent donc des lieux privilégiés pour la chasse,



chapitre 1:

- historique des marais de Sacy
- gestion de l'eau

chapitre 2:

- enjeux écologiques
- zonages réglementaires et structures d'action

chapitre 3:

- restauration et entretien

chapitre 4:

- inventaire "espèces exotiques envahissantes"

chapitre 5:

- inventaire avifaune
- inventaire chauves-souris
- pêche électrique



Roselière

Les milieux tourbeux pionniers (sur tourbe dénudée) : ils sont limités aux sentiers bourbeux créés par le piétinement des bovins et chevaux dans les prairies et aux sentiers de chasse au sein des roselières entretenus par la fauche. Sur ces milieux se développent des espèces rares comme le Mouron délicat ;

- les formations à grandes herbacées en peuplements denses comportant peu d'espèces (différents types de roselières) : elles sont essentiellement composées du Roseau commun (ou Phragmite) et du Marisque. Les roselières constituent des habitats intéressants pour une avifaune spécialisée (notamment le Grand Butor et le Blongios nain) ;

Les prairies humides pâturées : caractérisées par la présence de la Molinie et des joncs, elles présentent une importante diversité floristique avec des espèces remarquables comme la Gentiane pneumonanthe, l'Inule à feuille de saule, ...



Prairie humide

Les fourrés arbustifs humides : ils sont dominés par des saules cendrés dont la forme " en boule " est caractéristique de ce paysage de marais.

Ce milieu est en forte progression sur le Marais, ce qui est préjudiciable à la diversité des milieux et à certaines espèces animales. Notons néanmoins que les arbustes sont importants pour certaines espèces d'oiseaux et pour la Rainette verte ;

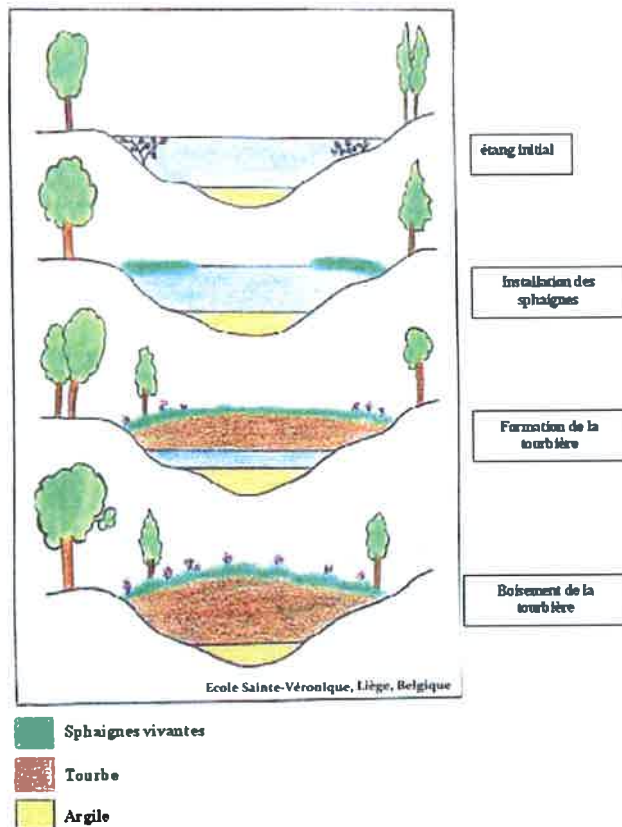


Fourrés arbustifs humides

Les boisements arborescents : ils sont d'origine naturelle ou anthropique (peupleraie en périphérie du marais). Ces formations naturelles constituent le stade final d'évolution de la végétation : selon les secteurs, elles sont composées majoritairement d'Aulne, de Saules, de Chêne ou de Frêne.

Les menaces :

Un facteur majeur, la dynamique de végétation et l'atterrissement naturel des marais :



Sous nos climats, sans l'intervention de l'homme, toute végétation herbacée a tendance à être progressivement remplacée par une végétation ligneuse, d'abord buissonnante puis forestière. De même, une eau stagnante peu profonde sera colonisée peu à peu par différentes ceintures de végétation. Les végétaux morts et les alluvions charriées par les eaux exhausent lentement le rivage, et le plan d'eau se comble.

Creusement des canaux et étangs

Sur le Marais de Sacy, l'exploitation de la tourbe a conduit au creusement de vastes étangs favorables à certaines espèces de l'avifaune. Cependant, les canaux réalisés pour assécher la tourbe ont certainement joué un rôle dans le processus de drainage du Marais. Actuellement, cette activité a disparu mais elle est en quelque sorte relayée par l'entretien des cours d'eaux à des fins cynégétiques.

Les canaux reliés à la Frette contribuent de manière importante au drainage des marais (évacuation des eaux).

Absence d'entretien des milieux herbacés

L'abandon des pratiques d'entretien des milieux herbacés, fauche ou pâturage, joue un rôle très important dans le boisement du Marais de Sacy, sur de vastes surfaces.

Une gestion non concertée des niveaux d'eau

L'absence ou la mauvaise gestion des niveaux d'eau, en lien avec la densité des réseaux de drainage du Marais conduit à la disparition d'habitats d'intérêts et à la perte de grande quantité d'eau de qualité. Ceci favorise l'assèchement du marais et augmente le développement des ligneux.

Prélèvements d'eau

Une étude hydrogéologique a montré que des pompages proches du marais entraînent une baisse de débit directement ressentie sur les sources l'alimentant.

Des pratiques de gestion inadaptées

Au niveau des plans d'eau, un curage mal conduit peut entraîner une forte réduction de l'intérêt écologique. L'enlèvement total des couches tourbeuses, le dépôt des matériaux dans les roselières et les cladiaies sont des pratiques défavorables.

Apport d'éléments nutritifs, pollution

La pollution des eaux, et en particulier l'apport d'éléments tels que les phosphates et les nitrates, peuvent fortement influencer l'évolution des milieux en conduisant d'une part à la disparition des espèces ne supportant pas les milieux trop riches en azote et phosphate et en favorisant d'autre part la prolifération d'autres espèces.

Les végétaux proliférants et la concurrence végétale

Dans le Marais de Sacy, deux espèces aquatiques sont considérées comme proliférantes par les gestionnaires des plans d'eau : le cératophylle et les Characées (**encore nommées rinçon ou courançon ici**), alors même que ces dernières sont en régression à l'échelle européenne et constituent un habitat d'intérêt communautaire.

Par ailleurs, des espèces pouvant nuire fortement au milieu et à la qualité de l'eau sont à éradiquer : les jussies, le myriophylle du Brésil.

Zonages réglementaires et structures d'actions

De par le grand intérêt écologique et patrimonial, ainsi que les menaces qui pèsent sur le Marais de Sacy, ce site a été identifié par plusieurs zonages définissant des espaces naturels à protéger.

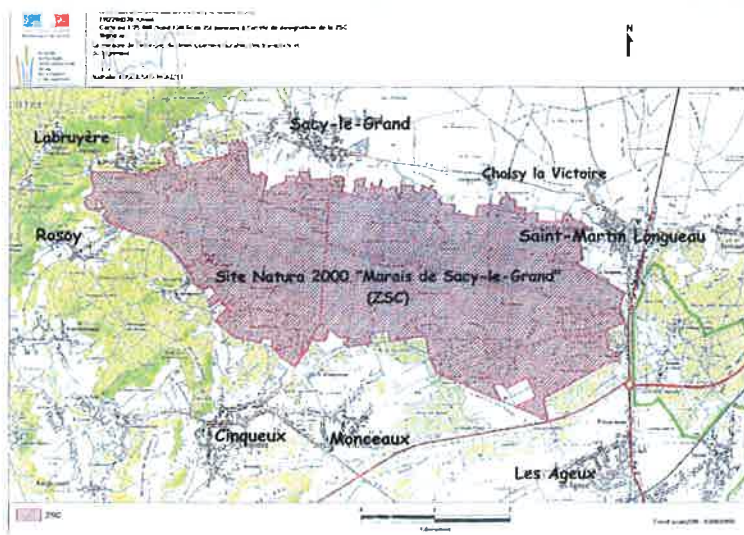
Le Marais de Sacy a été classé en **Espaces Naturels Sensibles** par le conseil Général, ce qui a permis par la suite d'établir une zone soumise à un droit de préemption. Le Conseil général de l'Oise a acquis 230 hectares en 2001.

Le Marais de Sacy a aussi intégré le réseau Natura 2000 dont le Document d'Objectifs a été validé en 2005 par le comité de pilotage, et dont l'arrêté ministériel de désignation en Zone Spéciale de Conservation a été signé le 21 Décembre 2010.

Cependant, la diversité des milieux et certaines espèces végétales ou animales sont menacées par une évolution très importante des milieux naturels (abandon ou évolution de certaines pratiques d'entretien, drainage, boisements...).

Mise en place d'une structure de sauvegarde et de restauration.

Si, sur certaines parcelles du Marais de Sacy, les propriétaires et/ou leurs locataires, par le biais de la chasse entretenaient et continuent d'entretenir leur parcelle, de façon forte une structure solide s'est implantée autour du projet Natura 2000 afin d'engager des travaux de sauvegarde, de restauration . - la **DREAL** (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), par ses Services « Nature,Eau, Paysage » et « Développement Durable » est le représentant de l'Etat et finance avec l'Europe des travaux de restauration et sauvegarde par le biais de contrats Natura 2000. Le Syndicat Intercommunal, créé en 2000, évolue en Syndicat Mixte des Marais de Sacy avec l'entrée du Conseil Général en son sein en 2010. Le Syndicat Mixte devient la structure animatrice du projet Natura 2000.



L'Agence de l'Eau Seine-Normandie, via sa branche « milieux humides », passe convention avec le syndicat Mixte et contribue financièrement aux actions du Syndicat Mixte qui peut depuis le 1^{er} octobre 2010 s'appuyer sur un ingénieur spécialiste, un partenaire scientifique, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie, est associé aux différentes opérations concernant les habitats et plus particulièrement la richesse faunistique et floristique. Le suivi ornithologique est assuré par la station Ornithologique des Marais de Sacy.

Le Syndicat Mixte des Marais de Sacy

Plus particulièrement, le Syndicat Mixte des Marais de Sacy (SMMS) a été créé en 2010. Alors composé des communes de Cinqueux, Les Ageux, Monceaux, Rosoy, Sacy-le-Grand, Saint Martin Longueau et du Conseil Général de l'Oise, il vient d'être complété en 2014 par l'intégration de la commune de Labruyère. Sa mission principale vise à la préservation et à la restauration du Marais de Sacy, marais tourbeux de 1 000 hectares, ceci par la gestion des habitats des Marais mais également par la gestion de l'eau.

Depuis 2009, le Syndicat Mixte des Marais de Sacy est la structure animatrice du site Natura 2000 « Marais de Sacy ». Dans ce cadre, il suit l'actualité Natura 2000 et gère la mise en œuvre de la charte ainsi que des contrats Natura 2000

Le volet hydraulique de l'activité du SMMS est marqué par la volonté de s'attaquer à la source même de l'existence du Marais : l'eau. Il s'agit d'atteindre l'objectif suivant : maintenir au mieux les eaux du Marais dans le Marais.

De par l'assistance à la gestion aux propriétaires et le suivi des différentes actualités liées aux Marais de Sacy (Etudes, évolution de la réglementation...), le SMMS se pose en acteur local majeur du site et en relais entre les différents partenaires (propriétaires, gestionnaires, collectivités, services de l'Etat...).

On soulignera enfin que tous ces travaux font l'objet de suivis scientifiques afin de caractériser l'état « écologique » du Marais avant, pendant et après les différentes actions.